

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Vendredi, le 25 janvier 2019

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le vendredi, 25 janvier 2019, à 8h, à la salle de rencontre, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M. Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
MM. Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, directrice générale

Est absent :

M. Pierre-Paul Lalancette, conseiller

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Servitude de passage piste cyclable La Doré/Saint-Félicien: Autorisation de signature

POINT 1.0

RÉSOLUTION 2019-01-011

SERVITUDE DE PASSAGE PISTE CYCLABLE LA DORÉ/SAINT-FÉLICIEEN:
AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT le projet de piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien;

CONSIDÉRANT QUE le tracé proposé requière une servitude de passage sur une propriété privée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et la propriétaire de la propriété privée en sont venus à une entente relativement à ladite servitude;

CONSIDÉRANT le projet de servitude présenté aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le maire et la direction générale à signer la servitude de passage sur le lot 4 594 362 tel que présentée.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,
Directrice générale